

Un exemple de mise en œuvre : les produits vétérinaires

Jean-Claude MULLER, Directeur Support Mondial Supply Chain, MERIAL, Président Global Traceability Core Team, International Federation for Animal Health.

Au sein de l'industrie pharmaceutique vétérinaire, le débat autour de la mise en œuvre de la traçabilité a commencé au début des années 2000. La mise en œuvre d'une norme a fait suite à une décision consensuelle de l'Industrie visant à répondre à la double pression réglementaire et du marché.

L'utilisation d'une norme pour créer un standard permet d'éviter la prolifération de systèmes différents. Il est également plus simple de promouvoir un système unique auprès des utilisateurs et autorités.

En France, le projet a été porté par la conviction des utilisateurs et a fait l'objet d'une collaboration étroite entre les industriels et la distribution.

La norme retenue est minimale et n'impose que les données essentielles : Identification produit, Péremption, Lot. Elle répond au standard GS1.

Le médicament vétérinaire étant diffusé simultanément dans plusieurs pays, la codification est unique et permet d'identifier la référence quel que soit le pays de vente.

En France, l'industrie pharmaceutique vétérinaire s'est engagée à marquer 80% des produits à la fin 2007.

Ailleurs en Europe, le projet reçoit un accueil très favorable (Grande-Bretagne, Italie) : les sociétés planifient le processus et les distributeurs commencent à s'équiper.

